

# Construire la parade d'identification d'un suspect : comment choisir les figurants ?

Frank Arnould  
INIST-CNRS  
[frank.arnould@inist.fr](mailto:frank.arnould@inist.fr)

Publié le 14 novembre 2007

Révisé le 11 avril 2012

<http://psychotemoins.inist.fr/?Construire-la-parade-d>

---

**Résumé :** *Il existe deux principales méthodes pour sélectionner les figurants présentés aux côtés du suspect dans une parade d'identification. L'une consiste à les choisir en fonction de leur ressemblance avec la personne appréhendée ; l'autre, à les sélectionner à partir de la description du malfaiteur faite par le témoin. La première méthode est la plus utilisée, alors que la seconde est régulièrement recommandée par les experts du témoignage. Cette recommandation est-elle scientifiquement fondée ?*

**Mots-clés :** *Témoignage oculaire - Sélection des figurants - Parade d'identification - Tapissage de police - Ressemblance physique - Description verbale*

---

C'est au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, sous l'impulsion d'un magistrat anglais du Middlesex, que serait née la méthode du tapissage, ou parade d'identification (voir Davlin, 1976, cité par Malpass, Tredoux et McQuiston-Surrett, 2007). Classiquement, la technique consiste à aligner des personnes parmi lesquelles se trouve le suspect appréhendé par la police. La tâche du témoin, placé derrière une glace sans tain, est d'essayer d'identifier le coupable du crime dans la rangée d'individus physiquement présents

devant lui. D'autres modes de présentation de la parade sont possibles. Le policier peut, par exemple, aligner des photographies du suspect et des figurants. En Angleterre et au Pays de Galles, la présentation vidéo et séquentielle du tapissage est aujourd'hui recommandée.

Plus de trente années de recherche montrent que l'identification d'un suspect est soumise à de nombreuses influences, celles des variables d'estimation et celles des variables du système (Wells, 1978). Les variables d'estimation sont liées à la situation vécue par le témoin (durée pendant laquelle il a pu voir le visage du malfaiteur, conditions d'éclairage au moment du crime...) Elles sont également associées au fonctionnement et aux limites du système cognitif humain et à d'autres facteurs comme l'âge du témoin.

Les variables du système sont, elles, contrôlables par le système policier et judiciaire. Les consignes données au témoin avant de participer à une parade d'identification, la présentation simultanée ou séquentielle du tapissage, la passation en double aveugle de la séance sont des exemples de facteurs entrant dans cette catégorie. C'est aussi le cas pour la manière dont sont choisis les figurants de la parade (ou « distracteurs »), c'est-à-dire les personnes dont l'innocence est

connue et qui ne sont donc pas impliquées dans l'affaire.

Un tapissage efficace doit permettre de minimiser la probabilité de choisir un suspect innocent et maximiser la probabilité d'identifier avec précision un suspect coupable (Wells, Rydell et Seelau, 1993). Il doit être juste et impartial. Le suspect ne doit donc pas se détacher des autres membres de la rangée.

Dans le cas contraire, le témoin pourrait être tenté de choisir l'individu le plus saillant. Par exemple, s'il a estimé que le malfaiteur mesurait 1,85 m, le tapissage est biaisé si le suspect est la seule personne de la parade à être de grande taille. Dans un tapissage juste et impartial, un suspect innocent n'est pas plus susceptible d'être choisi qu'un figurant. La présence de figurants constitue alors une protection pour un tel suspect.

Le choix des figurants de la parade d'identification doit donc être judicieux. Deux méthodes sont principalement utilisées pour effectuer cette sélection. La première technique consiste à les choisir en fonction de leur similitude visuelle avec le suspect appréhendé. C'est la stratégie la plus courante. Quarante-trois pour cent des policiers américains qui ont participé à une enquête nationale sur leurs pratiques en matière de tapissage utilisent cette stratégie (Wogalter, Malpass, & McQuiston, 2004).

Cette technique devrait garantir que le suspect ne se détache pas de manière distinctive des figurants. Mais quel degré de ressemblance doit-on atteindre ? Il est difficile, pratiquement, de déterminer ce niveau. Le degré de ressemblance physique entre suspect et figurants repose sur une appréciation subjective de la part de la personne construisant la parade d'identification. Aussi, des personnes différentes peuvent avoir des opinions variées sur ce qui constitue un niveau

souhaitable de ressemblance (Brewer & Palmer, 2010).

Le témoin ressentira des difficultés pour identifier le suspect coupable si la similitude est trop élevée entre les membres de la parade, même s'il a un bon souvenir de l'apparence physique du malfaiteur. Pour mieux comprendre cette situation, il suffit d'imaginer un tapissage dont les membres seraient tellement ressemblants que le témoin aurait l'impression d'être confronté, en quelque sorte, à une parade de clones ! Les tapissages construits de cette manière protégeraient les suspects innocents, mais aussi les suspects coupables ! (Luus et Wells, 1991, Tunnicliff et Clark, 2000).

La stratégie de sélection des figurants fondée sur la similitude avec le suspect peut conduire à un effet paradoxal. Le visage du suspect servant de modèle pour le choix des figurants, il devient alors le prototype, la tendance centrale des visages présentés au témoin (Wolgater, Marwitz et Leonard, 1992). Le statut particulier de ce visage dans la rangée le rendrait plus distinctif et familier, ce qui biaiserait le tapissage. Ainsi, le fait de sélectionner les figurants en fonction de leur similitude avec le suspect rendrait ce dernier plus... saillant !

Imaginons un instant qu'un suspect innocent est appréhendé par la police à partir de la description faite par le témoin. Les figurants sont ensuite choisis en fonction de leur similitude avec son visage. Navon (1992) montre que dans ce cas, les caractéristiques physiques du suspect innocent correspondant à celles du malfaiteur sont plus nombreuses que celles des figurants. Le visage du suspect innocent est donc le mieux assorti à celui du malfaiteur. Le témoin peut donc être tenté de le choisir à tort dans la parade.

Ce cas de figure, et celui lié à la notion de prototype, suggèrent la prédiction suivante : la

stratégie fondée sur la similitude des figurants avec le suspect pourrait accroître le risque d'identifier par erreur un suspect innocent.

Devant les inconvénients de la méthode de sélection des figurants basée sur la similitude, Luus et Wells (1991) préconisent l'utilisation d'une stratégie alternative. Les figurants seront tous sélectionnés à partir de la description du malfaiteur faite par le témoin. Les membres du tapissage se ressemblent donc sur les aspects physiques exposés dans la description et sont différents sur les autres. Cette variabilité offre au témoin différents indices lui permettant de différencier les membres du tapissage entre eux<sup>1</sup>.

On notera également que dans un tel tapissage, le suspect est appréhendé et les figurants sont choisis à partir des mêmes éléments de l'enquête, à savoir, la description du malfaiteur communiquée par le témoin. Cette méthode devrait réduire le risque d'identification incorrecte d'un suspect innocent notée par Navon (1992) : tous les membres du tapissage sont identiquement assortis à l'apparence du malfaiteur à partir des caractéristiques physiques contenues dans la description verbale du témoin (Clark, 2003).

Les policiers qui utilisent cette stratégie peuvent néanmoins être confrontés à plusieurs difficultés (Luus et Wells, 1991). Son usage devient problématique quand la description du suspect ne correspond pas au suspect appréhendé (par exemple, dans les affaires où celui-ci a été arrêté grâce à d'autres informations que le seul témoignage). Dans ce cas, l'utilisation de cette stratégie est inappropriée puisque le suspect se détachera des autres membres de la parade. Wells, Seelau, Rydell et Luus (1994) suggèrent une

solution à ce problème. Elle consisterait à utiliser par défaut l'apparence du suspect pour sélectionner les figurants, mais, uniquement pour les caractéristiques physiques ne correspondant pas à la description verbale du témoin.

Une autre difficulté se présente lorsque la description du suspect est très détaillée et/ou idiosyncrasique et qu'il devient difficile de trouver un ensemble suffisant de figurants. Par exemple, le témoin rapporte dans sa description que le malfaiteur porte une cicatrice sous l'œil gauche et un tatouage particulier sur son bras droit. Luus et Wells (1991) proposent deux solutions dans ce cas : masquer ces signes distinctifs sur le suspect tout en plaçant des masques similaires aux endroits identiques du corps des figurants ou les recréer artificiellement sur les autres membres de la parade (voir Encadré). Ces auteurs suggèrent aussi que, dans cette situation, la police pourrait même renoncer au tapissage, car, si des signes aussi précis sont décrits, l'identité du suspect est déjà bien établie<sup>2</sup>. Inversement, les enquêteurs peuvent parfois se heurter à la pauvreté des descriptions.

Un troisième problème émerge lorsque des témoins multiples d'un crime donnent des descriptions différentes du malfaiteur. Luus et Wells (1991) recommandent alors de construire des parades d'identification différentes pour chaque témoin.

Malgré ces inconvénients, pour lesquels des solutions sont proposées, Luus et Wells (1991) estiment que la stratégie de sélection des figurants fondée sur la description du malfaiteur faite par le témoin est applicable dans 90 % des tapissages. Elle est depuis

---

<sup>1</sup> D'ailleurs, les figurants sont jugés plus ressemblants au suspect lorsque leur sélection se fait sur la base de la similitude physique que lorsque le choix est opéré à partir de la description faite par le témoin (Darling, Valentine et Memon, 2008 ; Juslin, Olsson et Winman, 1996 ; Tunnicliff et Clark, 2000)

<sup>2</sup> On remarquera que cet inconvénient subsiste lorsque les figurants doivent être sélectionnés en fonction de leur similitude avec le suspect.

régulièrement recommandée par des experts du témoignage qui la considèrent comme plus fiable que la stratégie de sélection fondée sur la similitude (voir, par exemple, Wells et coll., 1998).

Cette recommandation est-elle vraiment justifiée ? Nous avons dénombré sept

présentées à des sujets qui voient pour la première fois l'ensemble des visages. Celles construites avec la stratégie de sélection fondée sur la similitude sont biaisées : les sujets (qui, rappelons-le, voient à ce moment tous les visages pour la première fois) retrouvent avec une probabilité significativement supérieure au

### **Un suspect particulier**

L'une des règles de base dans la composition d'une parade d'identification consiste à éviter que le suspect d'un crime ne se démarque des figurants. L'objectif de ce principe est évident : empêcher d'attirer l'attention du témoin oculaire ou de la victime sur un individu précis.

Comment gérer alors les situations dans lesquelles le suspect présente un signe très particulier, comme une cicatrice ou un tatouage ? Une équipe de psychologues a testé deux stratégies possibles (Zarkadi, Wade & Stewart, 2009). À l'aide d'un logiciel de retouche d'images, les chercheurs ont reproduit le signe distinctif sur les photographies des figurants de la parade ou l'ont supprimé sur le cliché du suspect.

Après avoir étudié plusieurs visages comportant chacun un signe particulier (ecchymose, tatouage, piercing, moustache, cicatrice ou grain de beauté), les participants des expériences ont été invités à identifier ces personnes dans des tapissages de police. La construction de ces parades s'est faite selon la stratégie de reproduction ou d'élimination du signe distinctif. En outre, les visages étudiés étaient présents ou absents des tapissages.

La technique de reproduction s'est avérée globalement supérieure à celle d'élimination, car elle a amélioré l'identification du suspect quand celui-ci était présent dans le tapissage, sans accroître le nombre d'erreurs d'identification quand il en était absent.

Les auteurs de l'étude recommandent donc aux policiers de reproduire le signe distinctif d'un suspect sur le visage des figurants de la parade.

*Compte rendu publié sur PsychoTémoins le 12 novembre 2009*

recherches empiriques qui comparent systématiquement les deux stratégies de sélection des figurants en question. Demarchi et Py (2003) ont montré que la sélection des figurants basée sur la description produit des parades d'identification plus justes et impartiales que celle fondée sur la similitude avec le suspect. Dans leur expérience, des tapissages photographiques sont d'abord construits, notamment à l'aide de chacune de ces deux méthodes. Les parades sont ensuite

hasard le visage qui a servi à construire la rangée. Ce n'est pas le cas pour les parades construites selon la stratégie de sélection basée sur la description : les sujets n'arrivent pas à retrouver la personne originelle.

Certaines études indiquent que les identifications correctes d'un suspect sont plus nombreuses lorsque la stratégie de sélection fondée sur la description est utilisée (Juslin, Olsson et Winman, 1996 ; Lindsay, Martin et

Webber, 1994 ; Wells, Rydell et Seelau, 1993). Malheureusement, d'autres travaux montrent aussi que ce taux n'est pas différent d'une méthode à l'autre (Darling et coll., 2008 ; Tunnicliff et Clark, 2000).

Concernant le nombre des fausses identifications, soit aucune différence entre les deux méthodes n'est observée (Darling et coll., 2008 ; Juslin et coll. 1996, Tunnicliff et Clark, 2000 ; Wells et coll. 1993), soit un nombre plus élevé d'erreurs est détecté quand... la stratégie de description est utilisée (Lindsay et coll. 1994 ).

Si la variété des résultats obtenus est sans doute liée, au moins en partie, à des divergences dans les stimuli et les méthodes utilisés dans les différentes recherches, Darling et coll. (2008) estiment néanmoins que les bénéfices supposés de la sélection des figurants fondée sur la description doivent être remis en cause. A contrario, Zimmerman, Austion & Bull Kovera (2012) estiment que cette technique doit être préférée, car, dans l'ensemble, elle ne réduirait pas le niveau de précision des témoins oculaires. Pour Tunnicliff et Clark (2000), recommander une méthode de sélection par rapport à une autre serait, pour l'instant, prématuré.

### Références :

Brewer, N., & Palmer, M. A. (2010). Eyewitness identification tests. *Legal and Criminological Psychology*, 15, 77-96.

Clark, S. E. (2003). A memory and decision model for eyewitness identification. *Applied Cognitive Psychology*, 17, 629-654.

Darling, S., Valentine, T., & Memon, A. (2008). Selection of lineup foils in operational contexts. *Applied cognitive psychology*, 22, 159-169.

Demarchi, S., & Py, J. (2003). La fiabilité des parades d'identification en fonction de la méthode employée pour sélectionner les figurants : une étude comparative. *Revue Européenne de Psychologie Appliquée*, 53, 117-127.

Juslin, P., Olsson, N., & Winman, A. (1996). Calibration and diagnosticity of confidence in eyewitness identification: Comments on what can be inferred from the low confidence-accuracy correlation. *Journal of experimental Psychology: Learning, Memory, and Cognition*, 22, 1304-1316.

Lindsay, R. C. L., Martin, R., & Webber, L. (1994). Default values in eyewitness descriptions : A problem for the match-to-description lineup foil selection strategy. *Law and Human Behavior*, 18(5), 527-541.

Luus, C. A. E., & Wells, G. L. (1991). Eyewitness identification and the selection of distracters for lineups. *Law and Human Behavior*, 15, 43-57.

Malpass, R. S., Tredoux, C. G., & McQuiston, D. E. (2007). Lineup construction and lineup fairness. Dans R. C. L. Lindsay, D. F. Ross, J. D. Read, & M. P. Toglia (Éd.), *Handbook of eyewitness psychology* (Vol. 2. Memory For People, pp. 155-178). Mahwah: Lawrence Erlbaum Associates.

Navon, D. (1992). Selection of lineup foils by similarity to suspect is likely to misfire. *Law and Human Behavior*, 16, 575-593.

Tunnicliff, J. L., & Clark, S. E. (2000). Selecting foils for identification lineups: Matching suspects or descriptions? *Law and Human Behavior*, 24, 231-258.

Wells, G. L. (1978). Applied eyewitness-testimony research: System variables and estimator variables. *Journal of Personality and Social Psychology*, 36, 1546-1557.

Wells, G. L., & Rydell, S. M. S., E.P. (1993). The selection of distractors for eyewitness lineups. *Journal of Applied Psychology*, 78, 835-844.

Wells, G. L., Seelau, E. P., Rydell, S. M., & Luus, C. A. E. (1994). Recommendations for properly conducted lineup identification tasks. In D. F. Ross, J. D. Read & M. P. Tolia (Eds.), *Adult Eyewitness Testimony: Current Trends and Developments*. (pp. 223-244). Cambridge: Cambridge University Press.

Wells, G. L., Small, M., Penrod, S. D., Malpass, R. S., Fulero, S. M., & Brimacombe, C. A. E. (1998). Eyewitness identification procedures: Recommendations for lineups and photospreads. *Law and Human Behavior*, 23, 603-647.

Wogalter, M. S., Malpass, R. S., & McQuiston, D. E. (2004). A national survey of US police on preparation and conduct of identification lineups. *Psychology, Crime & Law*, 10, 69-82.

Zarkadi, T., Wade, K. A., & Stewart, N. (2009). Creating fair lineups for suspects with distinctive features. *Psychological Science*, 20, 1448-1453.

Zimmerman, D. M., Austin, J. L., & Bull Kovera, M. (2012). Suggestive eyewitness identification procedures. Dans B. L. Cutler (Éd.), *Conviction Of The Innocent: Lessons From Psychological Research* (p. 125–148). Washington, DC: American Psychological Association.